

Compte-rendu du Conseil municipal du 28 août 2014

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16/07/2014.
2. Délibération : Réforme des rythmes scolaires : création de 2 postes pour l'aide aux devoirs.
3. Délibération : Réforme des rythmes scolaires : vote de l'avenant au contrat de prestation Léo Lagrange.
4. Délibération : Choix d'un maître d'œuvre pour la sécurisation et la réfection des voiries de la traversée du village (axe Dampierre-Colombier).
5. Questions diverses.

Présents :

Pacquot Nicolas, Maire
Bonfils Thierry 1^{er} Adjoint
Ballay Marielle 2^{ème} Adjoint
Coppi Roger 3^{ème} Adjoint
Balland Benoît
Bernardin Yvelyne
Coulon Philippe
Dayt Thierry
Fierobe Anthony
Gazeaux Olivier
Humbert Thierry
Pessonneaux Claude
Trutt Joël

Absents excusés :

- Dessenne Christophe, pouvoir Pacquot Nicolas
- Quellec Annik, pouvoir à Ballay Marielle

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16/07/2014

Le compte-rendu a été approuvé à l'unanimité.

2. Création de 2 postes pour l'aide aux devoirs

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, il est nécessaire de créer deux postes pour l'aide aux devoirs.

Après étude des candidatures, deux personnes ont été retenues. Il s'agit de Madame DANG-HA Marianne d'Etouvans et de Madame HALLER Jocelyne de l'Isle sur le Doubs. Ces personnes sont embauchées en CCD de 9 mois et effectueront 4 heures par semaine.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la création de ces 2 postes.

3. Vote de l'avenant au contrat de prestation Léo Lagrange

La réforme des rythmes scolaires nécessite les changements suivants dans le contrat de prestation de Léo Lagrange et la signature d'un avenant :

- Accueil périscolaire le mercredi matin de 7h30 à 8h30.
- Cantine le mercredi midi.
- Accueil périscolaire le mercredi après-midi jusqu'à 18h30.
- Accueil périscolaire pour les enfants de la maternelle les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h45 à 16h30.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer cet avenant.

NB : L'aide aux devoirs pour les cours élémentaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h45 à 16h30 est une prestation assurée par la commune.

4. Choix d'un maître d'œuvre pour la sécurisation et la réfection des voiries de la traversée du village

Dans le cadre de la sécurisation et la réfection des voiries des rues de Dampierre, de la Libération et des Grands Champs, 5 entreprises ont été contactées pour la maîtrise d'œuvre, 3 ont répondu et ont fait des propositions. Il s'agit de NALDEO, BEJ et TOPOLOC.

Concernant la coordination SPS (Sécurité Protection de la Santé), 2 entreprises ont été contactées, elles ont répondu et fait des propositions. Il s'agit de ROY et DORNIER.

L'opération complète a été évaluée par les trois cabinets de Maîtrise d'œuvre à environ 900 000 €/HT. Le Conseil Général attribuerait une subvention d'environ 300 000€. Le dossier de demande de subvention est à déposer avant le 31 octobre 2014.

Après étude des différentes propositions, la commission voirie propose comme maîtrise d'œuvre l'entreprise BEJ et comme coordonateur Sécurité et Protection de la santé Mr Dornier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les choix de la commission.

INFORMATIONS

- **Repas des Anciens**

Le traditionnel repas des Anciens aura lieu **le dimanche 19 octobre** à la salle ASCE.

- **Chiens mordeurs**

Plusieurs personnes ont été victimes de morsures de chien dans le village. Si vous êtes mordus, vous devez obligatoirement le déclarer en Mairie afin de pouvoir engager la procédure nécessaire. C'est avant tout un acte civique afin de limiter les récives et évaluer le risque sanitaire.

- **Entretien de terrain**

Il est rappelé aux administrés que les terrains non bâtis situés à moins de 50 mètres d'une zone d'habitation doivent être entretenus au moins une fois par an.

- **Travaux rue de la Libération et rue des Grands Champs**

Les travaux de réfection des voiries auraient dû être réalisés fin juillet mais nous n'avons pas reçu la validation du Conseil Général suite à des essais de compactage non conformes. Nous vous prions de nous excuser pour les désagréments occasionnés.

- **Point R**

Il est rappelé que les containers du Point R reçoivent du papier, du carton, du verre et du plastique et que par conséquent, **il est interdit** de déposer quoi que ce soit hors de ces containers (fruits par exemple).

- **Distributeur de pain, pizzas**

Nous avons signé une convention avec la boulangerie du centre de Voujeaucourt pour installer un distributeur de pain frais devant l'ancienne mairie. Ce distributeur devrait être opérationnel fin septembre, la commune prend en charge l'alimentation électrique et la dalle pour accueillir l'équipement.

Un camion de pizzas a également été autorisé à s'installer sur la place de l'Eglise le mardi soir à partir du mois d'octobre.

Les commissions

- **Commission Travaux / Patrimoine / Accessibilité / SIVU :**

- ✓ Tonte totalité commune.
- ✓ Arrosage et nettoyage des fleurs.
- ✓ Nettoyage de la cour de l'école.
- ✓ Remise en état des bancs de la cour.
- ✓ Pose de la signalisation rue des Ecoles.
- ✓ Remise en place des meubles des classes après entretien complet des salles.

- **Commission Information Communication:**

- ✓ Relecture du compte rendu.

- **Commission Urbanisme P.L.U - Environnement :**

- ✓ Etude de la demande du certificat d'urbanisme de Madame VUILLEZ Elisabeth, rue des Grands Champs : avis favorable.

- **Commission Ecole Jeunesse Loisirs Vie associative**

- ✓ Mise en place des TAP (Temps d'Activité Complémentaire) suite aux nouveaux rythmes scolaires.
- ✓ Rédaction et diffusion du bulletin d'inscription et du règlement des TAP.

- **Commission Voirie Réseaux**

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET ADDUCTION D'EAU

- ✓ L'intégralité des branchements est réalisée à ce jour.
- ✓ Travaux restant pour l'entreprise EUROVIA : remise en forme de fossés et diverses zones à re-végétaliser.
- ✓ La remise en état de l'ensemble des chaussées (rues de la Libération et des Grands Champs) est prévue terminée pour la mi-septembre.

SECURISATION DE LA CIRCULATION DANS LE VILLAGE

- ✓ Un rétrécissement (passage d'un seul véhicule) a été mis en place en face de l'école pour la rentrée scolaire.
- ✓ Un STOP sera installé prochainement rue de l'Eglise à l'intersection avec la rue des Prés Sous la Ville (côté Mairie).
- ✓ Un CEDEZ LE PASSAGE sera installé prochainement rue du Monument à l'intersection avec la rue de l'Eglise.

QUESTIONS – REMARQUES – SUGGESTIONS

A remettre en Mairie daté et SIGNE

Nom.....Prénom.....

Vous pouvez contacter Nicolas PACQUOT au 06 52 61 85 85 ou par mail à l'adresse nicolas.pacquot@gmail.com.

Il vous est possible également de solliciter chaque commission pour poser vos questions ou soumettre vos propositions :

- par mail à l'adresse mairie.etouvans@wanadoo.fr
- directement à la mairie